



Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°59 - Septembre 2021

INTER FACE

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ETAT



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique

Le 7 novembre prochain, nous sommes toutes et tous appelés aux urnes afin d'élire nos représentantes et représentants au Conseil d'Etat pour les cinq prochaines années. La pandémie de coronavirus a bien démontré le rôle que jouent au quotidien nos élus politiques. Mais même lorsque nous ne sommes pas en crise, leurs actions et décisions sont essentielles pour faire vivre et progresser le canton, les entreprises, les emplois et l'ensemble de la population. Il est donc d'une grande importance d'aller voter et de choisir des élus qui défendront les intérêts qui nous tiennent à cœur.

C'est pourquoi nous avons profité de cette édition d'Interface pour présenter les candidates et candidats des partis bourgeois, sensibles aux questions

économiques et aux problématiques rencontrées par nos affiliés. Nous avons de plus donné la parole à celles et ceux domiciliés dans le Sud fribourgeois – où sont installés nos membres – en leur posant deux questions concernant leurs actions en faveur des entreprises et de l'économie. Vous pourrez découvrir leurs réponses dans cette édition et je vous encourage en tout cas à vous mobiliser et à aller voter pour élire les personnes qui seront appelées à façonner notre canton durant les cinq prochaines années.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

P.P.

CH-1630 Bulle

LA POSTE 

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 26 SEPTEMBRE 2021

Initiative populaire

« Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

L'initiative a été déposée par les Jeunes Socialistes et exige l'imposition à hauteur de 150% - soit 50% de plus que les autres types de revenus – des parts du revenu du capital qui dépasse un certain montant à définir par le législateur. Les recettes supplémentaires devront être affectées à une réduction de l'imposition des petits et moyens revenus ou en faveur de la prospérité sociale. Une marge d'interprétation est laissée à la législation d'application concernant la définition du revenu du capital, le montant plafond et la redistribution des recettes supplémentaires.

Position de la FPE

La FPE recommande de refuser cette initiative.

Arguments :

- L'initiative ne concerne pas uniquement les plus riches, mais aurait également des conséquences pour les start-ups, les propriétaires immobiliers, les exploitations agricoles et les petits investisseurs.
- Les propriétaires d'entreprises, y compris de PME, devraient payer encore plus d'impôts qu'aujourd'hui, ce qui réduirait leurs possibilités d'investissement dans les capacités de production.
- L'initiative ne fixe pas de modalités claires dans son texte, créant beaucoup d'incertitudes quant aux conséquences exactes de sa mise en œuvre pour les entreprises et l'économie.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL DES ÉTATS

Le 26 septembre prochain, la population fribourgeoise est appelée aux urnes pour élire la personne qui remplacera Christian Levrat au Conseil des Etats.

La FPE vous recommande d'accorder votre confiance et votre vote à Isabelle Chassot, ancienne Conseillère d'Etat et actuelle directrice de l'Office fédéral de la culture, qui représentera Le Centre lors de cette élection. Elle connaît les réalités de notre canton et a démontré sa proximité avec les préoccupations économiques de nos entreprises. Elle saura les faire bénéficier de son expérience et de ses réseaux à Berne.



ASSURANCES SOCIALES

Modifications dans les assurances sociales depuis le 1^{er} juillet 2021

Le 1^{er} juillet 2021, le deuxième volet de la loi fédérale pour soutenir les proches aidants est entrée en vigueur. Financé par les allocations pour perte de gain (APG), il permet un congé indemnisé de 14 semaines, à prendre en bloc ou en jours isolés durant une période de 18 mois maximum, pour la prise en charge d'un enfant mineur gravement malade ou victime d'un accident.

Pour rappel, le premier volet de cette loi est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et permet de régler le maintien du salaire pour les courtes durées (maximum trois jours par cas et dix jours au total dans l'année) et d'étendre les bonifications pour tâches d'assistance dans l'AVS.

Autre modification dans les assurances sociales, dès le 1^{er} juillet 2021, le versement de l'allocation maternité est rallongé en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital. La durée de ce versement est équivalente à celle de l'hospitalisation, mais avec une limite fixée à 56 jours au plus lorsque le nouveau-né doit rester à l'hôpital pendant au moins 14 jours directement après la

naissance. À noter que cette prolongation de l'allocation maternité est réservée aux femmes actives au moment de l'accouchement et qui poursuivront leur activité lucrative au terme de leur congé de maternité.

Informations détaillées et formulaires à disposition sur notre site internet www.fpe-ciga.ch.

Dernière modification, l'entrée en vigueur des prestations transitoires pour chômeurs âgés. Elles sont destinées aux personnes de plus de 60 ans qui ont épuisé leurs indemnités de chômage, au plus tard jusqu'à la perception d'une rente de vieillesse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la Caisse de compensation du canton de Fribourg.



PRÉSENTATION DES CANDIDAT(E)S AU CONSEIL D'ÉTAT

Le 7 novembre prochain aura lieu le premier tour des élections pour le Conseil d'Etat fribourgeois. La FPE a souhaité, à travers son journal Interface, mettre en avant les candidates et candidats des partis bourgeois (Le Centre, PLR, UDC et PVL), avec un accent particulier sur les quatre d'entre eux domiciliés dans le Sud fribourgeois (Gruyère, Veveyse et Glâne).

Ils et elle se sont ainsi prêtés au jeu de répondre à deux questions concernant les entreprises et l'économie cantonale. Les questions – et les réponses de chacune et chacun – sont à découvrir ci-dessous. Puis, vous retrouverez également la liste des candidates et candidats des autres districts du canton.

1. Pouvez-vous citer un projet ou une mesure auxquels vous avez récemment participé en faveur de l'économie cantonale et des entreprises ?



DIDIER CASTELLA | PLR

Conseiller d'Etat
Gruyères

1. Je me suis fortement engagé pour la mesure Kariyon du plan de relance économique qui a permis d'injecter plus de 37 mio. de francs dans l'économie locale. D'autre part, dans le cadre du développement de la stratégie agroalimentaire fribourgeoise, j'ai conduit les négociations menées avec Agroscope en vue de la concentration de la recherche nationale agricole et de l'entreprise de production des cultures fromagères sur le campus Grangeneuve. Ce succès clef permettra la création de plusieurs centaines d'emplois et des investissements de l'ordre de 200 mio. de francs qui bénéficieront aux entreprises et au rayonnement du canton.
2. En tant qu'élus, nous sommes fréquemment appelés à nous déterminer sur des mesures en faveur des entreprises que ce soit dans la formation, les infrastructures, les services ou le soutien direct. Je suis convaincu qu'il n'y a pas une mesure miracle mais un ensemble de mesures qui créent des conditions favorables. Ces prochaines années, je relève deux défis primordiaux : la digitalisation de notre société et la lutte contre l'excès de bureaucratie.

2. Avez-vous des projets ou idées de mesures concrètes à mettre en place pour soutenir les entreprises et faciliter leur bon fonctionnement ?



LUANA BALDI-MENOUD | Le Centre

Directrice musée interactif
Membre Comité Le Centre,
District de la Glâne
Sommentier, Commune Vuisternens-devant-Romont

1. Forte d'une formation commerciale et en gestion d'entreprise, j'ai terminé ma carrière au Tessin comme Resp. d'Etat-major dans une banque. Coordinatrice dans le secteur de l'export pour Laurastar, je dirige actuellement un musée interactif sur la Riviera. Depuis 2018 je participe à la création de ce nouveau musée qui a ouvert ses portes fin 2020. La gestion de projet, la réalisation et promotion d'une nouvelle offre touristique et économique, la création de nouveaux postes de travail, la mise en place de structures ont constitué l'essentiel de mon activité durant ces 3 dernières années. Je peux m'imaginer que les mêmes mesures auraient pu être mises en place dans notre Canton.
2. Les entreprises, en particulier les PME, croulent sous une paperasserie publique. Je propose une mise en place prioritaire de la digitalisation des services de l'Etat, pour éviter, voire supprimer les documents papier (ex. procédures de permis de construire). Afin de renforcer notre système dual, je propose un chèque de soutien pour les entreprises formatrices d'apprenti-e-s et une formation pratique de la deuxième langue nationale (renforcement du bilinguisme). Afin de faciliter le bon fonctionnement des entreprises, je suis favorable à une décentralisation et à une répartition territoriale renforcée des services de l'Etat.



PHILIPPE DEMIERRE | UDC

Député
Vice-Syndic de la Commune d'Ursy
Esmonts/Ursy

1. Je fus co-signataire du mandat 2020-GC-67 qui requerrait la mise à disposition d'une enveloppe de 250 millions de francs à affecter à un plan de relance, afin d'atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire et économique sur l'économie fribourgeoise. Nous proposons une série de mesures à financer via ce plan : renforcer les infrastructures et les formations de reconversion dans le domaine de la digitalisation, d'alléger les charges des entreprises dans le cadre de la formation professionnelle (entre autres mesures).
2. Je suis d'avis que des mesures de soutien à l'innovation, à la recherche et au développement, par le refinancement d'outils existants ou l'extension de ceux-ci sont nécessaires. En matière de fiscalités, je propose la prise en compte des pertes liées à la crise, par l'intermédiaire d'amortissements extraordinaires.



ROMAIN COLLAUD | PLR

Député et chef du groupe PLR
au Grand Conseil
Directeur Padea Corminboeuf SA
Massonnens

1. L'augmentation du plafond RHT au maximum APG pour les personnes dirigeantes de notre canton dont je suis l'un des instigateurs. Il s'agissait d'une mesure forte que nous avons réussi à mettre en place contre l'avis du gouvernement lors du premier confinement. Parallèlement, nous avons également demandé l'élargissement des mesures APG pour les revenus inférieurs à CHF 10'000 et supérieurs à CHF 90'000.
2. Le développement de notre propre économie locale est primordial. La venue de nouvelles entreprises est intéressante mais soutenir notre tissu est à mon sens bien plus pertinent et plus stable. De nombreuses mesures concrètes doivent être mises en place pour nos PME comme des procédures facilitées pour l'octroi de permis de construire lors de leur développement. Il est urgent de limiter au maximum tous les écueils administratifs que nos entreprises rencontrent.

CANDIDAT(E)S DES PARTIS BOURGEOIS DES AUTRES DISTRICTS :

SARINE

- Jean-Pierre Siggen, Le Centre
- David Papaux, UDC
- Loris Grandjean, PVL
- Irene Bernhard, PVL

LAC

- Olivier Curty, Le Centre
- Gilberte Schär, UDC

SINGINE

- Adrian Brügger, UDC

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL

En plus du Conseil d'Etat, la population fribourgeoise est également appelée à élire les député.es au Grand Conseil le 7 novembre. Avec plus de 20 ans d'expérience au service de la région et à l'écoute des préoccupations des acteurs économiques, notre directrice Nadine Gobet se présente pour un nouveau mandat, afin de défendre notamment les intérêts des entreprises et des emplois dans notre région.



NADINE GOBET

52 ans, Bulle

Directrice de la Fédération Patronale et Economique

Députée au Grand Conseil

Membre de la Commission de finances
et de gestion du Grand Conseil

Secrétaire de l'Association Régionale la Gruyère (ARG)

Vice-présidente du Conseil d'administration
des Transports publics fribourgeois (TPF)

Membre du Conseil d'administration
de Remontées mécaniques fribourgeoises SA

Membre du Conseil d'administration
d'Espace Gruyère SA

Membre de la Commission
d'école du Collège du Sud

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Gilles Schorderet, Président de Lignum Fribourg



Nouvelle association sous gestion de la FPE depuis le 1^{er} mai 2021, Lignum Fribourg est présidée par Gilles Schorderet depuis 2016, lui qui avait rejoint le comité en 2005 déjà. Il souhaitait normalement remettre ses fonctions en 2021 mais s'est mis à disposition encore une année, pour faire face au COVID d'une part, ainsi que pour faciliter le changement de secrétariat.

Interface : Quelles sont les missions de Lignum Fribourg ?

Gilles Schorderet : La raison d'être principale de Lignum Fribourg est de faire la promotion du bois et de la filière dans son ensemble, en faisant le lien entre toutes les associations membres. Nous avons beaucoup de chance dans notre canton car tous les corps de métiers sont représentés – et membres de Lignum – donc nous pouvons travailler de manière unie. Notre but est de promouvoir les constructions en bois et également de rappeler à la population et aux collectivités publiques l'importance de ce matériau. Nous devons aussi rappeler que la forêt est multifonctionnelle; elle n'est pas là uniquement pour la biodiversité, mais également en tant que réserve renouvelable de matières premières. En Suisse, nous sommes très loin de la surexploitation des forêts et elles s'agrandissent même chaque année.



Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir président de l'association ?

J'ai toujours adoré la forêt et le bois. Dès la fin de mon école obligatoire, j'ai bûcheronné et débardé du bois avec mes chevaux durant de nombreuses années, j'étais certainement le dernier charretier payé par l'Etat de Fribourg dans cette fonction. C'est donc tout naturellement que je me suis engagé pour la filière du bois, d'abord en tant que syndic, puis au Grand Conseil où j'ai créé le Club du bois et des forêts en 2005. J'ai également été

membre, puis président, du comité de l'AFEF, qui s'appelle maintenant ForêtFribourg. Puis c'est avec un grand enthousiasme que j'ai succédé à Pascal Corminboeuf à la présidence de Lignum Fribourg il y a 5 ans. Et je sais que quand je remettrai ma fonction, je resterai d'une manière ou d'une autre dans la promotion du bois, j'ai encore plein d'idées. Je suis très confiant pour l'avenir de la filière, avec toutes les recherches qui se font autour du bois pour mettre au point de nouvelles techniques de construction. Mais il est important que les milieux forestiers misent dès à présent sur des essences qui résistent aux changements climatiques, tout en étant utilisables par l'industrie du bois. Elles doivent être implantées maintenant afin d'assurer l'avenir de la filière.

En quoi le plan de relance du Conseil d'Etat est-il important pour la filière du bois ?

Le Conseil d'Etat a mis à disposition CHF 500'000.– pour soutenir le bois fribourgeois, en subventionnant 10% de la valeur du bois pour les entreprises qui s'approvisionnent avec ce matériau local. C'est une magnifique occasion pour sa mise en valeur. Pour les entreprises qui importent leur bois de l'étranger, cette subvention peut être le déclic pour qu'elles se tournent vers les circuits courts, et continuent de le faire même une fois que les aides s'arrêteront. Du côté de Lignum Fribourg, nous avons reçu le mandat de réceptionner, traiter et contrôler les dossiers de demandes, puis de donner notre aval au Service des forêts et de la nature, qui s'occupe du paiement de la subvention.

Est-ce que Lignum Fribourg a des défis ou des projets à venir ?

Nous avons une belle marge d'amélioration possible pour la promotion dans la partie alémanique du canton. Cela passe par la représentation de tous les districts au sein du comité, puis chacun des membres doit être attentif à ce qui se passe dans sa propre région. Un autre objectif est également d'avoir un lien plus fort avec les ingénieurs, et surtout les architectes, afin qu'ils pensent aux



Il est important que les milieux forestiers misent dès à présent sur des essences qui résistent aux changements climatiques.



constructions en bois. Enfin, un projet qui vient de débiter ce printemps est une étude sur l'impact économique de la filière du bois dans le canton de Fribourg, réalisée par la HEG. Le projet est suivi par Michel Niquille, l'un des fondateurs de Lignum Fribourg et secrétaire pendant 30 ans, qui a fait un travail exceptionnel toutes ces années. Cette étude nous permettra d'avoir des données et des chiffres à jour et nous sommes impatients d'en découvrir les résultats.

Qu'est-ce que vous appréciez dans la gestion par la FPE ?

Je connais les personnes de la FPE depuis de nombreuses années grâce à mes mandats précédents et ce sont encore les mêmes qui y travaillent aujourd'hui. J'apprécie donc beaucoup cette stabilité au sein de l'équipe qui apporte une grande fiabilité. On sait qu'on peut toujours compter sur la FPE.

Anaïs Bourbia

AGENDA

En cette rentrée, découvrez notre nouveau programme de formations 2021-2022, plus étoffé encore que les années précédentes. Les événements reprennent également, avec notre assemblée générale et une conférence déjà programmées pour cet automne.

Le programme complet et les inscriptions sont disponibles sur notre site www.fpe-ciga.ch.

Formations

17 SEPTEMBRE | 8H00-12H00
**MARKETING 1: DÉFINITIONS
ET NOTIONS DE BASE**

24 SEPTEMBRE | 8H30-17H00
**MARKETING 2:
CRÉER MA STRATÉGIE**

1^{ER} OCTOBRE | 8H45-16H45
DÉCOUVRIR MICROSOFT 365

1^{ER} OCTOBRE | 8H45-16H45
**COMPTABILITÉ FINANCIÈRE –
BASES**

5 OCTOBRE | 8H45-16H45
**MANAGER SON ÉQUIPE
AU QUOTIDIEN**

8 OCTOBRE | 8H00-12H00
**MARKETING DIGITAL 1:
FONCTIONS DES OUTILS DIGITAUX**

11 OCTOBRE | 8H30-12H00
**DROIT DU TRAVAIL –
FIN DES RAPPORTS DE TRAVAIL**

14 OCTOBRE | 8H00-10H00
**LES BASES JURIDIQUES
DU RAPPEL, DE LA POURSUITE ET
DU CONTENTIEUX DANS LE CADRE
DE LA LP**

15 OCTOBRE | 8H30-17H00
**MARKETING DIGITAL 2:
CRÉER MA STRATÉGIE DIGITALE**

4 NOVEMBRE | 8H30-17H00
**RÉSEAUX SOCIAUX 1: L'UNIVERS
DES RÉSEAUX SOCIAUX
5, 12, 19 ET 26 NOVEMBRE
9H00-11H15**
**LA GESTION DES RISQUES
EN ENTREPRISE: DES MÉTHODES
D'ANALYSE À LA PRATIQUE**

5, 12, 19 ET 26 NOVEMBRE
13H30-15H15
**LA PROTECTION DES DONNÉES:
DES BASES RÉGLEMENTAIRES
À LA PRATIQUE**

9 NOVEMBRE | 8H30-17H00
**LA BASE DES ASSURANCES
SOCIALES**

15 NOVEMBRE | 9H00-17H30
MICROSOFT TEAMS

17 NOVEMBRE | 8H45-16H45
**AMÉLIORER LES FLUX
LOGISTIQUES**

17 ET 24 NOVEMBRE, 1^{ER} DÉCEMBRE
8H45-12H00
RÉDACTION WEB

19 NOVEMBRE | 8H30-12H00
**DROIT DU TRAVAIL –
L'INCAPACITÉ DE TRAVAIL
DANS TOUS SES ÉTATS**

24 NOVEMBRE | 8H45-16H45
LEAN MANAGEMENT

25 NOVEMBRE | 8H30-17H00
**RÉSEAUX SOCIAUX 2:
CRÉER MA LIGNE ÉDITORIALE**

Événements

29 SEPTEMBRE | 17H30
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FPE-CIGA**
Espace Gruyère, Bulle
Places limitées, inscription obligatoire

En partenariat avec BDO
16 NOVEMBRE | 17H15
**CONFÉRENCE –
LES VENDANGES FISCALES:
NOUVEAUTÉS ET MESURES POUR 2022**
Espace Gruyère, Bulle

IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaïs Bourbia

Graphisme
agence DEP/ART, Riaz

Impression
media f SA - Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique